

# Conseil de Développement du Pays de Lorient



Auto- saisine

## Agriculture et territoire

# Enjeux pour l'agriculture, la campagne, l'alimentation

*Comment amorcer les  
mutations écologiques  
et économiques à venir?*

**Propositions du Conseil de  
développement**

12, avenue de la Perrière - 56324 Lorient  
tel : 02 97 88 22 56  
[www.conseil-developpement-pays-lorient.org](http://www.conseil-developpement-pays-lorient.org)

**Octobre 2009**





## Remerciements

*Cet avis du Conseil de développement a pu être réalisé grâce aux informations fournies par les services de Cap l'Orient, de la Chambre d'Agriculture du Morbihan et les différents interlocuteurs rencontrés, que nous tenons à remercier.*

***Dominique Poulmarc'h, Président de la commission Agriculture***

## Avertissement

L'agriculture du Pays de Lorient, comme l'agriculture bretonne est un pilier fort de l'économie du territoire. C'est une agriculture conventionnelle de type intensive à vocation industrielle et de grande consommation.

Les propositions émises dans cet avis ont pour ambition de renouveler et d'élargir la manière d'appréhender les activités agricoles à partir des enjeux du développement durable.

Elles portent sur des modalités d'une territorialisation de l'action agricole, donc sur un segment relativement faible du secteur agricole actif (et notamment économique).

Nous avons bien conscience que les demandes sociales multiformes, voire contradictoires et même conflictuelles auront du mal à être assurées par des agriculteurs de moins en moins nombreux. Elles sont donc à entreprendre avec le soutien de l'action publique et privée.





# Sommaire

## Regard historique, regard sociétal

### 1 – Caractéristiques locales

- ▶ Un pôle économique
  - Une agriculture de filière
  - Des exploitations plus grandes
  - Une activité génératrice d'emplois
  - Un contexte de recrutement difficile
- ▶ Un Pays à dominante littoral et urbain avec des espaces agricoles très vulnérables
  - Une occupation de l'espace toujours menacée
  - Préoccupation de la qualité de l'eau
  - Une perception positive de cette proximité
- ▶ Une demande sociale en matière d'alimentation et de santé

### 2 – Nos propositions : que peut faire le Pays de Lorient?

- ▶ Programme Leader de Cap l'Orient
- ▶ PRODUCTION
  - Filières courtes
  - Energie
  - Systèmes herbagers
  - Logistique agro-alimentaire
- ▶ OCCUPATION DE L'ESPACE
  - Foncier
  - Un soutien aux efforts agro-environnementaux et au développement de l'agriculture biologique
  - Biodiversité, articulation avec les milieux naturels, rôle social des espaces
- ▶ SOCIAL
  - Emploi
  - Consommation et éducation au « bien manger », éco-citoyenneté

Auditions

Bibliographie

Annexes

## Préambule

---

Les relations entre agriculture et territoire sont complexes. Elles sont l'objet de vives interrogations et de débats passionnés, attisés par les inquiétudes portant d'une part sur l'avenir du secteur agricole, d'autre part sur la nature des relations entre ce secteur et la société.

La remise en cause par la société d'un modèle de développement agricole essentiellement « productiviste » se traduit par des questions autour de la pollution, du risque sanitaire ou environnemental, ou encore de la précarité économique et sociale.

Par ailleurs, durant ces dernières années, l'espace rural s'est diversifié et l'importance relative du secteur agricole y a décliné, en particulier d'un point de vue démographique. De nouvelles questions, fonctions et attentes sont formulées à l'adresse du monde agricole, en termes de cadre de vie, d'identités, de création d'emplois ou de production d'aménités, en milieu rural comme dans l'ensemble de l'économie et de la société.

Dans ce contexte le territoire s'impose comme lieu de coordination entre acteurs, de mise en cohérence d'objectifs divers à des niveaux d'échelles enchâssées. Il permet d'articuler les attentes de la société et les réponses du secteur agricole. Il favorise par ailleurs la coordination entre action collective et action publique dans une perspective de production et de gestion de biens publics

Notions qui pour une large part ont été depuis un certain temps pris en compte sur le Pays de Lorient par les différents acteurs comme nous l'indiquons de manière succincte ci-après :

● **Actions menées et soutenues par la Chambre d'Agriculture** au niveau du Pays de Lorient tant pour la valorisation des métiers, les économies d'énergie, le respect de l'environnement, la formation, ...

● **2001-Charte de l'Agriculture de Cap l'Orient**

C'est un document de référence politique en matière d'objectifs et d'orientations d'actions, suite aux réflexions des élus de Cap l'Orient et des représentants de la profession agricole sur la place de l'agriculture et les évolutions du monde rural dans l'espace périurbain.

● **2002 - Le « Projet de Pays »**

Le Conseil de développement avait déjà, en 2002, cerné quelques unes des caractéristiques et des défis du Pays de Lorient lors de l'élaboration de la Charte de Pays à savoir : la diversification de ses activités, l'amélioration de la qualité des produits, la protection de l'environnement et la pérennité foncière des exploitations.

Déjà très engagé dans le domaine du développement durable et solidaire, le Pays de Lorient a fait le choix d'une stratégie de développement intégrée alliant croissance économique, cohésion sociale et respect du patrimoine environnemental.

● **2002- La Charte pour l'Environnement et le Développement durable de Cap l'Orient.**

Reconquérir la qualité de l'eau, affirmer le rôle de l'agriculture périurbaine, assurer la préservation des espaces naturels, renforcer les mesures de lutte contre les pollutions et les nuisances urbaines, tels sont les objectifs déclinés en actions dans le cadre de cette charte adoptée, via la Communauté d'Agglomération du Pays de Lorient, le 7 février 2002. Cette charte a fait l'objet d'une évaluation en 2007.

- **En 2004**, Cap l'Orient et la Chambre d'Agriculture ont participé à un programme européen (Interreg IIIb) intitulé AGATE (Agriculture Agglomération et Atlantique et Territoire) piloté par l'Assemblée des Chambres d'Agriculture de l'Arc Atlantique.

● **2006 - Le Scot du Pays de Lorient**

Particulièrement sur le thème du foncier, le Schéma de cohérence territoriale du Pays de Lorient, validé en 2006, a mis en place des préconisations qui assurent en partie la pérennité des espaces dédiés à l'agriculture dans les PLU.

● **2007- La candidature du Pays au programme Leader**

Le conseil de développement avait déjà soutenu officiellement ce projet.

● **2008 - L'engagement d'une démarche d'Agenda 21<sup>1</sup> sur Cap l'Orient.**

Le conseil de développement participe à son élaboration dans le cadre d'une démarche participative.

Il ressort de tous ces travaux, des engagements pris par les acteurs et les collectivités locales pour enrayer les problèmes les plus importants et qui pourront probablement permettre de réelles transformations positives à l'échelle du Pays.

Ce rapport prend en compte tous ces efforts et cherche à apporter un éclairage supplémentaire sur certains thèmes et quelques recommandations ou idées pour une agriculture en phase avec son territoire.

---

1 Partition de 21 actions pour le développement durable.



## ***Regard historique , regard sociétal***

**I**l y a longtemps de cela l'homme vivait à la campagne. Il était agriculteur, laboureur, paysan , le temps et le mouvement de la vie s'écoulait aux rythmes des saisons.

Au XIX<sup>e</sup> siècle la Révolution Industrielle provoque un séisme aux conséquences inouïes. Son ampleur, sa violence sont incommensurables. Ils ont entraînés l'humanité dans un malstrom fantastique qui l'ont éloigné à jamais de nos ancêtres. Hier est un autre monde. Le vertige nous prend à seulement songer qu'il nous suffit de nous remémorer ce temps pas encore abandonné pour mesurer la distance infinie qui nous sépare de lui. Aujourd'hui nous vivons dans des villes de plus en plus grandes dans un univers entièrement artificiel régit par une technique omniprésente. Elle accompagne nos existences, nous prend en charge, accapare notre énergie, nous fatigue par ses exigences de plus en plus pressante.

Nos villes gourmandes en terre ont oublié le substrat sur lequel elles se développaient. Toujours plus avide, nous avons réduit nombre de terres agricoles, le plus souvent maraîchères, en lotissements. Le béton et l'alsphate ont remplacé les champs et les prairies. L'accession à la maison individuelle est une nécessité vertueuse pour nos classes moyennes. Credo de la consommation, elle confère un droit d'entrée mais elle est dévoreuse d'espace. Elle se doit d'être entourée de quelques longueurs de pelouse elle même agrémentée de fleurs au grée des promotions des jardinerie locales. Un espace qui par ailleurs s'éloigne, le prix du m<sup>2</sup> est inversement proportionnel à la distance et si l'on peut redécouvrir le chant des oiseaux à quelques kilomètres de la ville encore doit-on pouvoir la rejoindre par des routes de préférences à quatre voies.

La campagne pourtant aux portes de nos villes n'est plus qu'un vague souvenir, un fantasme d'Eden sans réalité tangible, juste un rêve !

Et pourtant elle existe, là tout près vivante, dynamique. Une campagne transformée, une campagne humanisée, cultivée avec une agriculture parmi les plus performante du monde. La Bretagne est une terre agricole, une terre d'élevage dont la puissance joue un rôle vital dans l'économie bretonne. Elle générerait près de 34% des emplois !

Cette Bretagne agricole était convertie à un mode productiviste aujourd'hui remis en cause. L'épandage du lisier, ses odeurs acides, la

nitratation des sols, des nappes phréatiques, des côtes a provoqué quelques émois. Nos vertes campagnes s'avéraient toxiques, pollués, dangereuses même, victimes d'une agriculture industrialisées à outrance.

L'environnement n'est plus seulement un effet de mode, la nature est une espèce en voie de disparition et nous commençons à peine à en prendre conscience.

De l'un à l'autre, de la campagne à la ville chacun se réveille du cauchemar enchanté d'une société de consommation sans frein. Le biologique est de retour, antithèse impossible d'une nature respectée mais il montre le sentiment de l'excès qui parcourt nos inconscients une limite a été atteinte, un seuil au-delà duquel nous ne voulons plus avancer. Il est nécessaire de retrouver des chemins plus vertueux, de découvrir enfin la nature !

Lorient ville maritime, ville industrielle se découvre une campagne proche, une campagne agricole. Celle-ci à l'antienne de ce qui se pratiquait partout a été longtemps ignorée, voire méprisée. Depuis peu elle retient un peu plus l'attention, effet d'époque, elle devient l'objet de notre sollicitude.



Un espace pourtant marginal qui représente un pour cent de la population active sur Cap l'Orient. Est-il bien nécessaire de s'en préoccuper ? Si l'on élargit à la dimension la du Pays c'est déjà près de 5% soit 3500 emplois, rien de négligeable !

Cette agriculture de proximité menacée par une urbanisation rampante devrait être considérée comme une opportunité pour une société inquiète de son environnement, prête à se convertir aux vertus supposés de l'alimentation biologique.

Cela suppose de notables changements dans la manière de l'appréhender par tous les acteurs, de l'agriculteur au consommateur.

Les hommes de terrain sont amenés à repenser leur métier, renoncer à l'expression d'un héritage. Être paysan s'inscrit dans une tradition, un geste dont l'image a vieilli. Il doit prendre en compte une nature éprouvée, des citoyens peu informés mais de plus en plus exigeants et inquiets, un système agro-industriel qui a atteint ses limites... Réparer ce qui peut l'être, répondre aux attentes des urbains, développer une

agriculture soutenable. Il s'agit bien d'une reconfiguration du métier dont on peut se douter qu'elle n'est pas facile à mettre en œuvre.

Volonté partagée d'une société plus humaine, plus solidaire, moins fanstamée, plus réaliste. Rien n'est moins simple pourtant, les efforts à consentir sont de grandes ampleurs. Certes il ne s'agit pas pour le coup de révolution<sup>2</sup>. Des acquis sont assurés, notre agriculture n'est plus celle, rustique, élémentaire de nos ancêtres, elle se nourrit de compétences techniques, agronomes, des capacités d'adaptation des agriculteurs. Ils sont les plus apte à imposer, à s'imposer ces changements radicaux. Conscients, ils sont prêts mais il importe que nous puissions les accompagner.

Il n'est pas trop de se laisser porter par « l'ère du temps »<sup>3</sup> d'imposer « un principe de responsabilité »<sup>4</sup> qui ne soit seulement d'ordre philosophique mais tout simplement pratique et humain !

---

2 **Territoires de Bretagne : Une révolution à opérer ?** Géographes de Bretagne/Numéro 2

3 Les médias consacrent de nombreux cahiers spéciaux à ces thèmes. Quelques exemples récents : **Libération** du 1/4/2009 « Retour aux sources ». **Le Monde** du 3/4/2009 « Consommation durable »

4 **Le principe de responsabilité** Hans Jonas Champ/Flammarion



# 1 – Caractéristiques locales

## Un pôle économique

- Une agriculture de filière



Comme dans toute la Bretagne l'activité agricole est fortement présente et structurante pour le territoire du Pays. L'agriculture est un secteur économique très important sur le Pays de Lorient qui génère 130 millions d'euros. Aussi la pérennité de l'activité agricole sur le secteur permet l'implantation d'une industrie agroalimentaire à proximité.



La structure de production sur le Pays de Lorient reste diversifiée au regard de l'agriculture du Morbihan et de la Bretagne. Elle est marquée par la prédominance de la production animale : production laitière (33,8%), volaille (18,5%) et production porcine dans une moindre mesure (moins marquée que sur le reste du département et de la région). La culture végétale y est aussi présente sur le secteur de Caudan, tandis que Plouhinec est fortement marquée par le maraîchage.

- Des exploitations plus grandes

Dans un contexte de course à l'agrandissement et à la productivité, de nombreuses cessations d'activités se sont accompagnées d'un important mouvement d'agrandissement de la taille moyenne des exploitations, aujourd'hui autour de 50 hectares. De plus en plus d'exploitations dépassent les 100 ha.

Le Pays de Lorient compte, en 2008, **environ 700 exploitations** à titre professionnel<sup>5</sup>. 350 sont situés sur Cap l'Orient dont un tiers à Languidic, 250 sur la Communauté de communes de Plouay et 100 sur la Communauté de communes de Blavet-Bellevue-Océan. Au total, le nombre d'exploitations professionnelles sur le Pays de Lorient a diminué de 45 % en 20 ans.

Compte tenu de la pression foncière liée à l'urbanisation et à la recherche de terres épandables, il y a peu d'installations de nouvelles exploitations.

- Une activité génératrice d'emplois



L'agriculture représente 900 emplois directs sur le territoire de Cap l'Orient et 1 400 sur celui du Pays de Lorient.

L'industrie agro alimentaire (hors produits de la mer) est aussi fortement présente avec 1 600 emplois sur Cap l'Orient et 2 000 pour le Pays, soit 4,3% de l'emploi total sur le territoire.



N'oublions en effet que la Région Bretagne est au premier rang des régions françaises pour les productions laitière, porcine, avicole et les légumes (choux-fleurs, artichauts, ...). Ainsi le secteur est très porteur. Les besoins en emplois sont partagés entre les installations (500 à 520 emplois) et les salariés, hors saisonniers (1 700 à 1 800 emplois).

- Un contexte de recrutement difficile

Sur le Pays de Lorient 40 emplois par an ne sont pas pourvus. A l'échelle régionale, 2 200 emplois sont à pourvoir chaque année. Plus de 1 600 correspondent à des emplois qualifiés dont 28% au niveau V (CAP/ BEP) 53% au niveau IV (BAC/ BP) et 18% de niveau III (BTS). L'agriculture est un secteur qui embauche, mais qui souffre d'un manque de visibilité. La plupart des agriculteurs actuels sont issus de familles exploitantes

<sup>5</sup> Les exploitations professionnelles définies par l'Agreste (statistiques et études sur l'agriculture) sont « les exploitations qui emploient au minimum un ¼ temps et comprennent 8 unités de dimension économique (UDE) soit 12 ha équivalent blé ». Les exploitations non professionnelles sur le Pays de Lorient (167) sont des petites exploitations agricoles ou d'élevages (notamment les chevaux) complémentaires d'une activité principale non agricole.

agricoles. Face au recul du nombre d'enfants de ces familles, il est nécessaire d'attirer des personnes extérieures au monde agricole.

Pour attirer, il est nécessaire de modifier l'image du métier, souvent stigmatisé (horaires difficiles, mal rémunéré, emplois peu qualifiés...). Le monde agricole a changé il offre une grande diversité de métiers (80 métiers sont recensés) et de formation (du CAP au BTS). Les agriculteurs s'organisent aujourd'hui pour pouvoir alléger la charge de travail, notamment les week-ends, à travers les regroupements d'exploitations. Les métiers de l'agriculture se sont modernisés. Ils sont, par exemple, en pointe dans l'usage de l'informatique complément indispensable à l'efficacité d'un métier dont la technicité suppose une maîtrise complexe des différents mode opératoire.

L'agriculture permet une diversification de l'activité, notamment pour les petites exploitations en développant les contacts (accueil à la ferme, vente directe, etc.) Enfin l'évolution des salaires peut être attractive<sup>6</sup>.



Le nombre de **départs en retraite** s'accélère dans le secteur. Ainsi sur le territoire de Cap l'Orient, 70 exploitations sont à transmettre dans les cinq prochaines années (21%) dont 26 était sans solution de reprise. Cette absence de solution est en partie due à la baisse régulière du nombre d'enfants issus du milieu agricole et de la baisse des effectifs dans l'enseignement agricole.

Il importe d'anticiper sur le **vieillessement de la population** agricole tant au niveau des chefs d'exploitation que des salariés de l'industrie agroalimentaire.

La méconnaissance des métiers de l'agriculture en partie due aux problèmes de passerelles entre l'éducation nationale et le ministère de l'agriculture en charge des lycées agricoles aggrave la situation.

---

<sup>6</sup> Un salarié en production porcine démarre à 1 300 € brut pour atteindre 1 900 € brut en 4-5 ans selon les responsabilités du poste occupé. A cette rémunération il faut ajouter un 13ème mois et selon les entreprises des primes d'intéressement et un plan d'épargne entreprise permettant d'atteindre 1 500 à 2 000 € net par mois.

## **Un Pays à dominante littoral et urbain avec des espaces agricoles très vulnérables**

---

- Une occupation de l'espace toujours menacée

Face à une urbanisation croissante, la question de la pérennité de l'activité agricole se pose. Sur le territoire du SCOT<sup>7</sup>, la superficie des espaces urbanisés a doublé en 35 ans, alors que la population n'a augmenté que de 25% dans le même temps. **Les espaces agricoles sont les premiers touchés par une urbanisation mal maîtrisée** qui devrait pourtant porter sur la densification du tissu urbain déjà existant. Les parcelles très fragmentées rendent les terrains vulnérables à l'urbanisation notamment les terrains agricoles.



La proximité du littoral et son attractivité pour l'habitat et le tourisme constituent un facteur aggravant de risque de réduction des surfaces agricoles pour le Pays de Lorient.<sup>8</sup>

Pourtant, **les terres agricoles représentent encore 41% de notre territoire** (47 % sur Plouay, 38 % pour Cap l'Orient et Communauté de communes de BBO) et 10 % de la SAU du Morbihan. Le Pays de Lorient compte en 2005, 34 900 ha de surface agricole utile.

Cap l'Orient et la communauté de communes de Blavet, Bellevue Océan, le Scot ont défini des orientations en direction des PLU qui devraient garantir une meilleure pérennité aux exploitants agricoles.

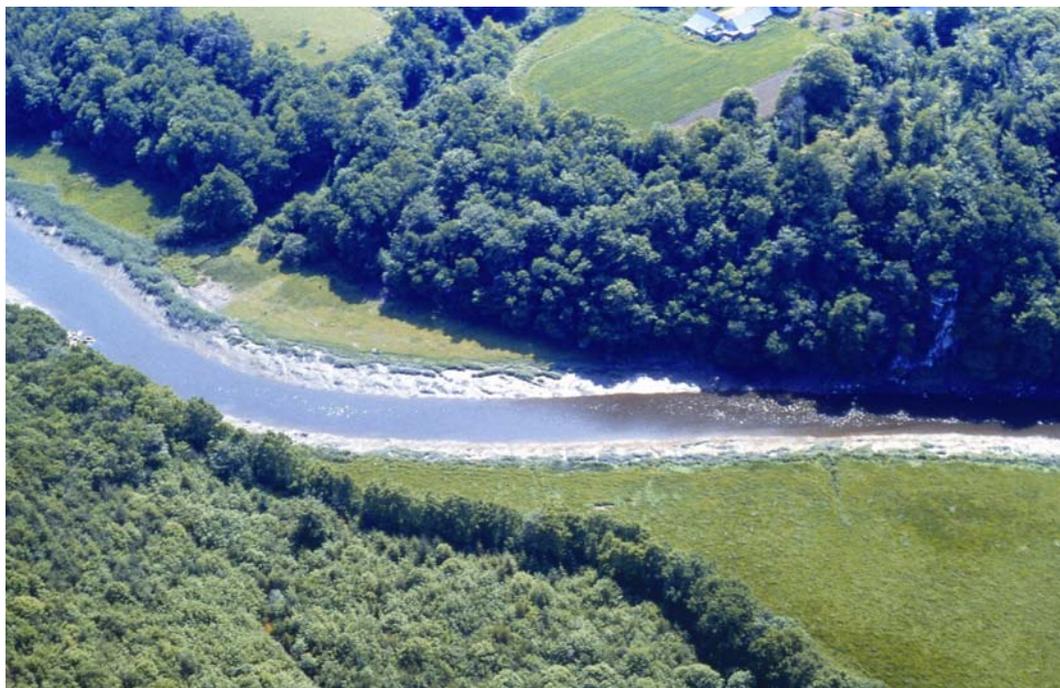
---

7 SCOT : Schéma de cohérence territoriale est un document d'urbanisme intercommunal. Pour le Pays de Lorient, le SCOT couvre seulement 24 communes

8 Le problème n'est évidemment pas propre au Pays de Lorient, on le retrouve peu ou prou à peu près partout. Il n'en reste pas moins qu'il devient urgent de s'en préoccuper, de ne plus attendre, voir de se contenter de déplorer. Des décisions peuvent être prises localement pour maîtriser de manière satisfaisante ces territoires « frontières ».

Pour le département, il existe une charte de l'agriculture et urbanisme réalisée avec l'Etat et le CAUE. Cette charte comporte une déclinaison sur l'agriculture littorale, pour lutter contre la pression foncière.

- Préoccupation de la qualité de l'eau.



Pour le Pays de Lorient comme pour la Bretagne, la détérioration de la qualité de l'eau figure en tête des préoccupations, et l'ensemble des communes est intégré dans une dynamique de bassins versants. Les agriculteurs sont fortement engagés dans ces programmes sur le Pays de Lorient (bassins versants de la ria d'Etel, du Scorff et du Blavet) et travaillent l'évolution de leurs pratiques (gestion des produits phytosanitaires).

Des initiatives intéressantes ont vu le jour sur notre territoire pour faire face à ces défis notamment sur le littoral : l'association Cap 2000 a mis en place une concertation permanente entre conchyliculteurs et agriculteurs pour tendre vers une amélioration constante de la qualité de l'eau sur le plan bactériologique.

De même concernant les zones humides, qui ont un rôle important pour l'écosystème et sur l'habitat de certains poissons, sur le territoire de Cap l'Orient, les agriculteurs participent avec les collectivités au recensement des zones humides et la définition d'actions pour les préserver.

- Une perception positive de cette proximité

L'enquête menée dans le cadre de l'étude prospective sur l'économie agricole (Cap l'Orient) a montré que les habitants avaient une image plutôt positive à très positive des agriculteurs sur le pays de Lorient (70% des réponses) et plus particulièrement sur les secteurs intérieurs et littoraux (74%). C'est largement dû à la visibilité de ceux-ci.

Le sentiment de proximité avec l'agriculture est ainsi plus marqué sur Cap l'Orient que sur l'ensemble de la France. Ainsi 67% des habitants de l'agglomération se déclarent proche de l'agriculture dont 27% très proche contre 59% pour la France, dont 14% très proche. Pour les ménages situés à proximité des exploitations, le sentiment de proximité s'élève à **72%**.

**L'activité agricole est aussi perçue via des démarches touristiques et pédagogiques telles que les randos-fermes (organisées notamment à Languidic) et fermes pédagogiques.**

## Une demande sociale en matière d'alimentation et de santé

---



Dans le Pays de Lorient comme dans le reste du Pays, les responsables politiques et les consommateurs sont de plus en plus sensibles aux sujets de développement durable. L'agriculture et les activités qui lui sont associées ont des impacts importants sur l'environnement.

L'agriculture est une activité vitale dans toutes sociétés elle est la source irremplaçable de notre alimentation.

Mais elle est beaucoup plus : élément clé de souveraineté alimentaire elle est aussi porteuse de nombreux bénéfices économiques, sociaux et environnementaux.

L'agriculture est un secteur d'activité important par les revenus qu'elle génère.



Le secteur est créateur d'emploi et source de développement économique et social. De plus, gestionnaire d'une grande partie du territoire, elle préserve les paysages et les espèces et assure ainsi la biodiversité des milieux agricoles.

Pourtant, le monde agricole est gourmand de ressources naturelles telles que l'eau, consomme des engrais dont la production provoque des impacts environnementaux importants, et provoque des rejets aqueux et des déchets. En Europe, l'agriculture contribue par exemple à quelque 10 % des émissions de gaz à effet de serre et contribue ainsi au réchauffement climatique dont elle est d'ailleurs la première à subir les conséquences.

Au-delà des aspects environnementaux, le monde agricole doit également répondre aux exigences du consommateur. Depuis les crises sanitaires qui ont touché le secteur, le recours aux pesticides<sup>9</sup>, la montée de l'obésité<sup>10</sup>, l'agriculture n'est plus l'affaire de l'exploitant mais celui du consommateur. L'attention à la consommation ne relève plus seulement d'un phénomène sociétale, il est devenu un impératif de santé publique.<sup>11</sup>

---

<sup>9</sup> La France ainsi que tous les pays développés a basculé dans une agriculture industrielle dévoreuse de pesticides, avec des conséquences sanitaires déjà massives. Les produits de la chimie de synthèse agissent sur notre équilibre le plus intime (le cordon ombilical du fœtus, le système endocrinien, la fabrication du sperme sont atteints). Ils se répandent également dans l'ensemble du sol et dans l'eau qui nous entoure.

<sup>10</sup> Aujourd'hui 30% de la population française est en surpoids.

Le problème est davantage d'ordre qualitatif. Notre alimentation est tributaire de notre environnement. La nature des corps gras que nous ingérons a considérablement changé. Aujourd'hui les aliments destinés à nourrir le bétail sont très riches en oméga 6, un acide gras qui stimule la fabrication des cellules graisseuses sous la peau. Le rapport entre oméga 3 et oméga 6 est important pour lutter contre l'obésité mais aussi contre les maladies cardio-vasculaires. Pour revenir à un rapport oméga 6 et oméga 3 plus favorable, il faut réintroduire de la graine de lin, très riche en oméga 3 dans la nourriture du bétail. L'oméga 3 est aussi présent naturellement dans l'herbe, d'où la qualité d'un élevage de plein air.

<sup>11</sup> Savoir d'où il vient, qui l'a produit, dans quelles conditions sanitaires, environnementales et sociales



Au Pays de Lorient, 11 % des exploitations professionnelles diversifient leur production vers des circuits courts de distribution qui ont pour vocation de se développer (vente à la ferme, marchés fermiers, AMAP<sup>12</sup>, magasins fermiers, restauration collective...).

Pour l'environnement, l'agriculture biologique a largement ouvert une voie. Elle s'inscrit pleinement et naturellement dans cette stratégie. Surtout, elle permet d'expérimenter des pratiques innovantes respectueuses de l'environnement et susceptibles d'être développées plus largement en agriculture.

Dans le pays de Lorient, la filière biologique<sup>13</sup> se développe en lait, volaille, porc, oeufs et maraîchage (plus d'une vingtaine d'exploitants, souvent issus de reconversions).

Elle s'accompagne aussi de nouveaux modèles de circuits : vente directe, magasins, marchés et restaurants spécialisés dans le bio, ainsi qu'une démarche de restauration bio assez développée par les collectivités locales<sup>14</sup>.

La proportion d'exploitations pratiquant l'agrotourisme – gîtes, etc. - reste faible, mais 68 exploitations en circuits courts sont recensées sur l'aire du SCOT (soit 15% des exploitations en vente directe du département), ce qui témoigne de l'intérêt de ces activités dans une région urbaine et touristique. La vente directe est un bon moyen de compléter l'activité agricole (29% de leur chiffre d'affaire). Cette agriculture de proximité est intéressante, elle peut se passer de transports lourds et permet un bon bilan carbone pour la consommation des produits.

---

12 Association pour le maintien d'une agriculture paysanne : groupe de clients qui achète, en ville, à un même agriculteur sa production, pour une année.

13 **Les grands principes de l'agriculture biologique** : pas de produits chimiques de synthèses (pesticides, herbicides) ; pas d'OGM ; rotation des cultures ; gestion rigoureuse de la matière organique ; élevage extensif dans le respect du bien-être animal ; respect de la saisonnalité ; limitation des médicaments ; pas d'ionisation ; pas de farines animales.

14 La demande pour le biologique est tel que les producteurs sont aujourd'hui incapables de la suivre !-Le Monde 1<sup>er</sup> septembre 2009 p13



## 2 – Nos propositions

### *Que peut faire le Pays de Lorient?*

Ces propositions appuient les démarches des responsables politiques et ont pour but d'encourager les acteurs du monde agricole dans les démarches de développement durable.

De l'amont agricole à la consommation des produits (agroalimentaire) ou à leur utilisation industrielle (chimie verte), les pratiques agricoles doivent préserver l'environnement tout en assurant l'avenir de l'industrie agro-alimentaire.

Des initiatives locales et régionales sont déjà prises par les responsables politiques qui impliquent à la fois les hommes, les territoires et les produits notamment avec l'appui du volet dédié explicitement au développement rural de la PAC.

## Programme Leader<sup>15</sup> de Cap l'Orient



### *Que Proposer ?*

**Le soutien des communes du pays au Programme Leader**

Le « programme Liaisons Entre Acteurs du Développement Rural » engagé en 2008 promeut une agriculture fondée sur les spécificités locales et intégrées aux dynamiques territoriales. Le programme Leader<sup>16</sup> de Cap l'Orient mérite, à ce titre, un soutien de tous les acteurs locaux. Ce programme suppose notamment que l'agriculture devrait jouer un rôle central et actif dans l'ensemble de l'espace, même au plus près de la ville, ce qui est extrêmement nouveau.



La mise en place du programme LEADER permet ainsi de conforter une dynamique collective de porteurs de projets et de prouver à ceux qui hésitent encore, qu'il existe vraiment de nouveaux débouchés économiques, soutenus par le territoire et les politiques locales, et donc source d'une plus grande garantie à moyen et long terme des sources de revenus.

La valeur ajoutée du LEADER, à travers ses effets induits sur le territoire, est de conforter les actions déjà engagées et surtout d'en réaliser de nouvelles **à l'échelle du Pays**, de permettre une implication plus forte des collectivités, d'élargir la concertation aux acteurs non agricoles du

<sup>15</sup> Le Projet LEADER est une méthode de mise en oeuvre des mesures de développement rural finançables dans le cadre du deuxième pilier de la politique agricole commune au travers du Fonds Européen Agricole et de Développement Rural (FEADER), pour la période 2007-2013.

<sup>16</sup> Le Projet LEADER est une méthode de mise en oeuvre des mesures de développement rural finançables dans le cadre du deuxième pilier de la politique agricole commune au travers du Fonds Européen Agricole et de Développement Rural (FEADER), pour la période 2007-2013.

territoire : associations (environnement, consommateurs), autres acteurs économiques (IAA, GMS, artisanat, tourisme) et de fédérer les partenaires financiers (Etat – Région – Département – EPCI – Communes – Acteurs privés).

## PRODUCTION



*Que proposer ?*

### Filières courtes

- agir sur les commandes publiques où il y a encore beaucoup d'efforts à faire,
- développer la formation, l'aide à l'investissement, la communication à la vente directe : soutien aux AMAP, aux marchés fermiers, ..

La durabilité, c'est d'abord obtenir le revenu qui permet d'assurer la pérennité de l'exploitation.

Dans un contexte économique agricole sensible et incertain : craintes de baisse des revenus des agriculteurs, diminution du nombre d'exploitations, évolutions de la PAC...De nouvelles formes de productions, d'activités et de débouchés existent pour l'agriculture locale. Il ne faut pas perdre de vue le fait que le Pays de Lorient, avec 213 000 habitants, représente un potentiel de consommation.

A l'échelle du Pays, par ce lien ville/campagne, les filières courtes offrent des débouchés : accueil à la ferme, chaîne de restauration locale qui propose des produits locaux, vente de paniers, ....

*Que proposer ?*

### Energie

- ▶ Développer une filière bois- énergie
- élaboration d'un plan énergie avec les communes de la Communauté de communes de Plouay, (secteur le plus boisé du pays).

- Les communes dont le boisement fait plus de 1 000 ha sont : **Inzinzac, Languidic et Plouay,**
  - Mettre en place un site pour la plate forme de stockage/séchage,
  - Utilisation de granulés à partir de la biomasse.
- ▶ Développement de productions d'énergie à partir des matières premières d'origine agricoles
  - ▶ Amélioration de l'efficacité énergétique des exploitations agricoles



L'agriculture est à la fois **une activité consommatrice et potentiellement productrice d'énergie**. Elle est également émettrice de gaz à effet de serre. Cap l'Orient s'investit dans ces enjeux au travers son Agenda 21 et du Plan Climat.

Les agriculteurs font de plus en plus appel à un diagnostic énergie pour mieux identifier leur consommation énergétique et la réduire, accompagnés par la Chambre d'Agriculture. Cette économie passe par des bancs d'essai tracteur, l'optimisation du matériel agricole, de l'isolation et du chauffage, la récupération de chaleur et le pré refroidissement dans les élevages laitiers...

Mais l'agriculture a aussi une carte à jouer en matière de **production des énergies renouvelables**. Pour les agriculteurs du Pays de Lorient, il y a un véritable intérêt à se diversifier dans la production de cultures favorisant le développement des énergies renouvelables : 56% des agriculteurs de Cap l'Orient apparaissent intéressés par un programme commun de valorisation des produits agricoles. Cet intérêt augmente en fonction de la surface agricole utile des exploitants ainsi les 84% exploitations de plus de 100 ha se disent intéressées.

**La filière énergie Bois** est une solution adaptée au Pays de Lorient. C'est la plus développée en Bretagne (84 000T de bois par an). Le gisement se situe surtout dans les bois et forêts.

## *Que proposer ?*

### **Systèmes herbagers**

Augmenter l'autonomie alimentaire des élevages et l'efficacité économique des systèmes herbagers.



L'Ouest de la France a particulièrement développé les systèmes herbagers, notamment grâce à une configuration pédoclimatique favorable.

Les systèmes herbagers présentent certains avantages. Ils sont économes en coût de production et de mécanisation, et contribuent à réduire la consommation d'énergie fossile. Si l'efficacité économique de tels systèmes n'est plus à démontrer, l'on commence tout juste à avoir des données concernant leur efficacité énergétique (travaux de recherche de l'INRA). Il semblerait, au vu des premiers résultats, que de tels systèmes pourraient représenter une véritable économie d'énergie.

Par ailleurs, il serait souhaitable de réintroduire de la graine de lin, très riche en oméga 3 dans la nourriture du bétail. L'oméga 3 est aussi présent naturellement dans l'herbe, d'où cette qualité d'un élevage de plein air et d'une filière lin.

## *Que proposer ?*

### **Logistique portuaire agro-alimentaire**

Rechercher les potentialités pour l'agriculture et pour les débouchés portuaires, une alternative aux transports routiers, sans négliger les possibilités d'export.

L'importation actuelle est en contradiction avec une agriculture de territoire (dépendante de l'importation et consommatrice de pétrole) et avec les engagements liés à l'Agenda 21 et au Plan Climat (importation de produits destinés à l'alimentation animale et favorisant la déforestation dans leur pays d'origine). Chacun commence à s'appliquer à soi-même ce qu'il demande aux partenaires; par exemple, les produits importés doivent respecter les mêmes normes que les produits nationaux.

## OCCUPATION DE L'ESPACE

*Que proposer ?*

### Foncier

- Application rigoureuse du SCOT dans les PLU, assortie de moyens de contrôle et de pression juridiques et d'une évaluation concertée.
- valorisation des friches à vocation agricole : diagnostic et potentiels de remise en culture, aide financière au défrichage,
- maintien des terres et des bâtiments à usage agricole : renforcement du contrôle des transactions et développement des préemptions en zone A et N (partenariat SAFER et agence foncière),
- constitution de réserves foncières de terres dont l'exploitation est remise en cause, pour les proposer aux exploitants affectés par les projets urbains,
- mise en place des périmètres de protection des espaces agricoles et naturels



La préservation de l'outil de travail qu'est le foncier est primordiale en terme de prévention pour l'avenir.



C'est sur la base d'un foncier bien structuré que l'accueil de nouveaux agriculteurs, des nouvelles méthodes et d'une proximité avec les habitants des villes seront possibles. Il faut anticiper sur l'évolution des pratiques en sécurisant réellement le foncier agricole et en réservant de futures surfaces dédiés aux agriculteurs.

Ainsi il apparaît non seulement très important de développer des outils de veille foncière et d'observation pour maîtriser la pression, mais également de se doter de réelles réserves foncières pour l'avenir, sous forme d'espaces forestiers ou de loisirs.



### *Que proposer ?*

#### **Soutien aux efforts agro-environnementaux et au développement de l'agriculture biologique**

- aider et soutenir les conversions du conventionnel vers le bio,
- soutenir les initiatives collectives d'acquisitions foncières pour les nouvelles installations, de type « Terres de Liens »
- inciter les préfets à dé plafonner les MAE<sup>17</sup> bio dans le cadre de l'enveloppe régionale (le Grenelle de l'environnement a fixé l'objectif d'un triplement des surfaces cultivées en bio à l'horizon 2012 pour la France).
- réduction des quantités et des impacts des traitements phytosanitaires.

17 - Le passage en bio nécessite une période de conversion réglementaire de 2 ou 3 ans. Pendant cette phase le producteur s'engage à produire selon le cahier des charges mais ne peut valoriser sa production en agriculture biologique. En 2007, un nouveau dispositif de mesures agro-environnementales (MAE) apporte les aides financières nécessaires pour passer ce cap délicat de la période de « conversion à l'agriculture biologique » (CAB).

### *Que proposer ?*

#### **Biodiversité, articulation avec les milieux naturels, rôle social des espaces**

- mettre en place les trames bleues et vertes tels que définies dans le SCOT (vallées, zones humides, sites d'intérêt écologique, liaisons naturelles et espaces agricoles et naturels périurbains et littoraux).

- Favoriser l'ouverture au public d'espaces récréatifs par des chemins

**approfondir la question de la biodiversité par une approche systémique qui dépasse l'agriculture**

L'agriculture joue un rôle non négligeable dans **la gestion des espaces et la sauvegarde de certaines espèces** en offrant **des corridors écologiques**.



#### **SOCIAL**

### *Que proposer ?*

#### **Emploi**

- Dans le cadre de l'éducation et de la formation, un travail de communication dans les collèges permettrait de faciliter les passerelles entre l'éducation nationale et le ministère de l'agriculture.

- un salon de l'agriculture durable du Pays de Lorient permettrait de créer un événement d'information, de communication et d'échanges sur l'agriculture locale à destination du grand public, en ciblant particulièrement les élèves, les étudiants, les décideurs territoriaux et les acteurs économiques locaux.



Face aux problématiques de recrutement et de renouvellement, il serait intéressant de soutenir la politique de valorisation des métiers agricoles et l'image de l'agriculture en général menée par la Chambre d'agriculture.

Nous avons besoin d'une agriculture dont les générations se renouvellent, une agriculture dynamique dans l'installation des jeunes.

Le contexte à venir n'est pas des plus facile : l'agriculture va devoir évoluer dans un contexte économique difficile : moins d'énergie, moins d'eau, moins de produits issus de l'industrie chimique et surfaces exploitables limitées, volatilité des prix des matières premières.

### *Que proposer ?*

#### **Consommation et éducation au « bien manger », éco-citoyenneté**

- Donner la possibilité aux scolaires de modifier leur comportement alimentaire et amorcer un comportement éco-citoyen chez les jeunes;
- Apporter aux établissements le soutien, la méthodologie, les moyens pour installer durablement une alimentation de qualité.



Cette initiative permet aussi de limiter les transports et de proposer davantage de produits frais. Le respect du cycle des saisons impose également une plus grande diversité de produits. Ce qui participe à l'éveil au goût des enfants. Les menus à thème permettent de sensibiliser les enfants à la diversité alimentaire, par exemple, ou à l'eau et au développement durable.

Les informations concernant l'alimentation sont souvent difficiles d'accès pour les consommateurs. Les crises successives dans le système de production ont engendré des besoins de transparence dans l'univers de la production alimentaire.

Certains secteurs de l'agro-alimentaire alternatifs mettent en exergue des formes possibles de construction de la confiance, ouvrant « la boîte noire » de la production alimentaire, en créant des espaces de négociation entre producteurs et consommateurs. Il s'agit de chercher plus d'innovation en matière de traçabilité et donc en connaissance des produits et méthodes tout le long de la chaîne.

# Auditions

---

## **Chambre d'Agriculture du Morbihan**

Manuela Voisin et Sylvie Duverger sur « production agricole : un secteur qui recrute dans des métiers variés, à tous les niveaux de qualification » - « agriculture bretonne ; 80 métiers à découvrir »

## **Chambre régionale de l'agriculture**

Michel David, agriculteur et élu de la Chambre régionale de l'agriculture et Jean- Luc Le Guellec, rapporteur du CESR  
« Les évolutions des bases de l'industrie bretonne à l'horizon 2021 et présentation des scénarios prospectifs »

## **Cap l'Orient**

Pascal Tocquer , ingénieur de Cap l'Orient, sur la Charte d'agriculture de Cap l'Orient et le Programme Leader

## **Bureau d'études « cibles et stratégies »**

Bruno Menez sur l'étude prospective de l'économie agricole au Pays de Lorient.

## **Association AILE**

Sophie Merle Chargée de Mission

« Comment développer les filières biomasse sur le territoire »

Manuela Voisin, responsable de l'antenne d'hennebont Chambre d'agriculture

Anne Guillemot chef d'exploitation à Languidic

## **Association Cap 2000**

Pierre Yves Roussel, animateur

# Visites / Conférences

---

## **Journées « Terres en ville »**

Visites de terrains (CUMA à Cléguer et GAEC à Ploemeur)

Conférence « agriculture durable et ville durable, quelles synergies ? » avec

–Yves lebahy, géographe, Université Bretagne Sud

–Christian Peltier, chargé de mission agriculture et développement durable –  
DRAF- SRFD Pays de la Loire

–Patrick FIFRE, directeur CAUE Ardèche

–Laurent Kerlir, agriculteur

–Bernard Poirier

–Jacques Lescoat, conférence des villes

## **Conférence « Tous gros demain »**

Pierre weil, ingénieur agronome et chercheur

## **Festival Alimen- terre**

## Bibliographie

- **La charte de l'agriculture au Pays de Lorient**  
de Cap l'Orient
- **Etude prospective « économie agricole au pays de Lorient »**  
de Cap l'Orient et le bureau d'études Cibles et Stratégies
- **Les évolutions des bases de l'industrie bretonne à l'horizon 2021**  
de la Région Bretagne
- **La production agricole : Un secteur qui recrute dans des métiers variés, à tous les niveaux de qualification**  
de la Chambre d'agriculture du Morbihan
- Actes du séminaire du 14, 15 et 16 juin 2006 d'AGATE (Agriculture Agglomération Atlantique et Territoire )
- **Charte de l'agriculture & de l'urbanisme** . *Pour une préservation de l'activité agricole & une gestion économe de l'espace.*  
de la Chambre d'Agriculture du Morbihan; Association des maires et des présidents d'EPCI; Conseil Général du Morbihan; Préfecture. Janv.2008.
- **Pesticides, révélation sur un scandale français.**  
Fabrice Nicolino; François Veillerette

*Ces documents sont consultables au conseil de développement*

### Remerciements aux membres du Conseil

*Que toutes les personnes qui ont bien voulu donner un peu de leur temps afin d'éclairer les membres de la commission sociale du Conseil de Développement sur les différents aspects de ce dossier consacré à l'agriculture périurbaine trouvent ici l'expression de notre reconnaissance. Leur précieux concours a largement contribué à la rédaction de ce document, enrichi par les réflexions de l'ensemble des membres du bureau du Conseil de Développement .*

Des contributions personnels des membres du Conseil sur ce même thème sont également consultables sur le site du Conseil :

[www.conseil-developpement-pays-orient.org](http://www.conseil-developpement-pays-orient.org)